



MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA FORMATION POST PERMIS

Formation théorique post-permis à destination des conducteurs en période probatoire

Collectif 6 à 12 stagiaires

En présentiel

En salle

Formation dispensée sur une journée (7 heures).

Elle se déroule selon un programme défini par le ministère de l'intérieur en 9 séquences.

Formateur diplômé et ayant suivi une formation spécifique pour l'animation de cette formation.



HORAIRES

Sur réservation : dates de stage consultables sur
<https://www.cer-gisors.fr/>